



**CAISSE D'ÉPARGNE  
D'AUBONNE**

Société coopérative  
Banque fondée en 1837

## RAPPORT ANNUEL 2012





175<sup>e</sup> exercice

Membre de l'Association suisse des banquiers

## SOMMAIRE

	Page
Organes de la banque	3
Rapport du conseil d'administration	4
Bilans	6
Opérations hors bilan	7
Comptes de résultat	8
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan	9
Tableau de financement	10
Annexe	11
Rapport de l'organe de révision	23
Statistiques bilan	24
Graphiques	25
Activités de la banque	26
Conditions de placement	27

## ORGANES DE LA BANQUE

### Conseil d'administration

Président:	Luc-Etienne ROSSIER	2013
Vice-président:	Jean-Philippe EGGER	2015
Secrétaire:	Adrien STREIT	2014
Fonction audit:	Jean-Marc FAVRE	2016
Membre:	Jean-Marie SURER	2016

Terme du mandat

### Direction

Gilles ANTILLE  
Licencié HEC  
Licencié en droit  
(Finances et risques)

Olivier THIBAUD  
Licencié HEC  
Expert-comptable diplômé  
(Conseils et crédits)

### Révision interne

Bernard OBERSON  
Expert-comptable diplômé

### Organe de révision et société d'audit

BDO SA, Epalinges

2014

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2012, la conjoncture mondiale est restée anémique, dans un contexte de difficultés touchant la plupart des économies avancées et de ralentissement dans les marchés émergents.

En Chine, le volume à l'export a progressé à un rythme bien plus lent que les années précédentes. Malgré la volonté de Pékin de rééquilibrer sa croissance, la demande intérieure n'a pas été en mesure de compenser la baisse de régime des exportations.

La reprise aux Etats-Unis s'est faite modérément, affichant quelques développements encourageants dans les secteurs du logement, de l'industrie manufacturière et des prêts bancaires. L'embauche a présenté des signes d'amélioration, en dépit des incertitudes liées aux négociations sur la façon d'éviter la cure d'austérité du mur budgétaire.

Pour la deuxième fois en trois ans, la zone euro est entrée en récession au troisième trimestre. Dans un environnement économique morose, les mesures drastiques de réduction des coûts ont touché de plein fouet les pays les plus fragiles, portant le taux de chômage européen à un niveau record. Graduellement rattrapée par la crise qui a frappé certains de ses partenaires, l'Allemagne s'est montrée résistante, surtout grâce à la hausse des ventes hors d'Europe. Les dépenses privées, aidées notamment par la bonne santé du marché de l'emploi, ont également pu agir en soutien.

Les effets négatifs à l'international ont freiné l'expansion en Suisse. Avant tout tiré par la consommation des ménages et les investissements de construction, l'élan helvétique a été ralenti par l'affaiblissement du commerce extérieur qui, sous réserve de fortes disparités entre les branches, a toutefois fait preuve d'un dynamisme surprenant. Le marché du travail s'est montré robuste, avec un taux de chômage figurant parmi les trois meilleurs résultats des dix dernières années.

Fidèle à un modèle d'affaires fondé sur une vision à long terme, lui garantissant le maintien de son indépendance, la Caisse d'Epargne d'Aubonne a réalisé un excellent 175<sup>ème</sup> exercice.

La somme du bilan s'est élevée à 304,9 mio CHF, en progression de 4,5 %.

Les avances à la clientèle ont diminué de 2,4 % à 237,1 mio CHF, dont 200,9 mio CHF de prêts hypothécaires. Les avoirs des clients se sont accrus de 6,6 % à 255,1 mio CHF, constitués à hauteur de 184,5 mio CHF par des fonds d'épargne et de placements. Compte tenu des liquidités à disposition, des emprunts totalisant 4,0 mio CHF ont été remboursés.

La marge brute, principale source de revenus, s'est contractée de 0,3 % à 4'754'000.00 CHF.

Le résultat des commissions et services, ainsi que celui issu du négoce, ont baissé de 10,6 %, pour atteindre 332'000.00 CHF.

L'évolution des taux d'intérêts et de la bourse ont conduit à la réalisation de gains de cours pour 25'000.00 CHF, ainsi qu'à l'enregistrement d'une plus-value comptable sur titres de participation de 48'000.00 CHF.

L'optimisation des processus, la rationalisation de l'organisation et le respect du cadre budgétaire ont porté le bénéfice brut à 2'407'000.00 CHF.

L'analyse prudente des risques inhérents aux opérations bancaires a arrêté les correctifs de valeurs, provisions et pertes à 807'000.00 CHF.

Le résultat intermédiaire a rendu possible l'affectation de 480'000.00 CHF aux fonds propres. Ceux-ci se sont globalement étoffés de 4,5 % à 24'144'000.00 CHF, plaçant le taux de couverture réglementaire à 239 % des exigences. La CEA est ainsi prête pour l'introduction prochaine des normes de Bâle III.

Le bénéfice net s'est inscrit à 551'175.00 CHF, en hausse de 1,9 %.

Outre le passage pleinement réussi sur la plateforme informatique Finnova, l'exercice sous revue a aussi été marqué par la célébration du 175ème anniversaire de la banque. De cette journée du 4 avril 2012, nous conserverons longtemps les intenses moments d'émotion et de convivialité partagés.

Pour conclure, nous tenons à vous remercier, Mesdames, Messieurs les sociétaires, organes et membres du personnel qui, par votre présence et votre engagement, contribuez avec détermination au développement harmonieux de notre établissement.

Aubonne, le 13 février 2013

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

(en francs)

	31.12.2012	31.12.2011
<b>Actifs</b>		
Liquidités	48 946 160.91	30 551 170.26
Créances résultant de papiers monétaires	0.00	0.00
Créances sur les banques	9 558 065.53	9 443 472.28
Créances sur la clientèle	36 168 628.58	41 533 481.20
Créances hypothécaires	200 911 316.50	201 324 046.10
Immobilisations financières	8 153 980.45	7 467 104.45
Immobilisations corporelles	710 821.55	721 824.65
Comptes de régularisation	333 211.70	634 150.85
Autres actifs	83 507.60	88 922.95
<b>Total des actifs</b>	<b>304 865 692.82</b>	<b>291 764 172.74</b>
Total des créances de rang subordonné	0.00	0.00

## BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

(en francs)

### Passifs

	31.12.2012	31.12.2011
Engagements envers les banques	2 000 000.00	2 000 000.00
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	184 475 170.96	180 674 198.46
Autres engagements envers la clientèle	28 053 596.42	22 358 254.03
Obligations de caisse	42 532 000.00	36 217 500.00
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	7 800 000.00	11 800 000.00
Comptes de régularisation	992 644.26	954 925.28
Autres passifs	446 672.45	499 370.24
Correctifs de valeurs et provisions	14 421 927.15	14 147 418.15
Réserves pour risques bancaires généraux	7 980 000.00	7 500 000.00
Réserve légale générale	15 590 000.00	15 060 000.00
Bénéfice reporté	22 506.58	11 331.58
Bénéfice de l'exercice	551 175.00	541 175.00
<b>Total des passifs</b>	<b>304 865 692.82</b>	<b>291 764 172.74</b>

### OPÉRATIONS HORS BILAN AUX 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

(en francs)

	31.12.2012	31.12.2011
Engagements conditionnels	585 777.75	291 122.75
Engagements irrévocables	6 065 138.15	6 809 318.45
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	506 800.00	316 960.00



## COMPTES DE RÉSULTAT 2012 ET 2011

(en francs)

	2012	2011
<b>Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire</b>		
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		
– Produit des intérêts et des escomptes	7 136 400.45	7 246 577.51
– Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	172 762.25	191 714.52
– Charges d'intérêts	– 2 554 764.19	– 2 668 953.63
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	<b>4 754 398.51</b>	<b>4 769 338.40</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		
– Produit des commissions sur les opérations de crédit	64 531.50	92 078.65
– Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	24 362.75	26 638.10
– Produit des commissions sur les autres prestations de service	130 710.22	135 111.59
– Charges des commissions	– 24 216.85	– 25 582.35
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	<b>195 387.62</b>	<b>228 245.99</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>136 561.48</b>	<b>142 982.60</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>		
– Résultat des aliénations d'immobilisations financières	24 764.55	59 416.45
– Autres produits ordinaires	48 090.15	3 810.00
– Autres charges ordinaires	0.00	– 115 605.05
Sous-total autres résultats ordinaires	<b>72 854.70</b>	<b>– 52 378.60</b>
<b>Résultat avant charges d'exploitation (à reporter)</b>	<b>5 159 202.31</b>	<b>5 088 188.39</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT 2012 ET 2011

(en francs)

	2012	2011
Résultat avant charges d'exploitation (report)	5 159 202.31	5 088 188.39
<b>Charges d'exploitation</b>		
– Charges de personnel	– 1 476 184.40	– 1 468 942.15
– Autres charges d'exploitation	– 1 275 940.89	– 1 277 963.86
Sous-total charges d'exploitation	– 2 752 125.29	– 2 746 906.01
Bénéfice brut	<b>2 407 077.02</b>	<b>2 341 282.38</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		
Bénéfice brut	2 407 077.02	2 341 282.38
Amortissements sur l'actif immobilisé	– 78 047.90	– 67 734.05
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	– 807 037.50	– 898 940.44
Résultat intermédiaire	1 521 991.62	1 374 607.89
Produits extraordinaires	36 044.07	765.90
Charges extraordinaires	– 628 560.15	– 562 559.00
Impôts	– 378 300.54	– 271 639.79
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>551 175.00</b>	<b>541 175.00</b>

## PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN (en francs)

	2012	2011
<b>Bénéfice au bilan</b>		
Bénéfice de l'exercice	551 175.00	541 175.00
Bénéfice reporté	22 506.58	11 331.58
Bénéfice au bilan	<b>573 681.58</b>	<b>552 506.58</b>
<b>Répartition du bénéfice (2011) et proposition de répartition du bénéfice (2012)</b>		
Attribution à la réserve légale générale	550 000.00	530 000.00
Bénéfice reporté	<b>23 681.58</b>	<b>22 506.58</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT (en francs mille)

	EXERCICE 2012		EXERCICE 2011	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
Résultat de l'exercice	551	–	541	–
Amortissements sur l'actif immobilisé	78	–	68	–
Adaptations de valeurs de l'actif immobilisé	–	48	116	–
Correctifs de valeurs et provisions	847	–	1 014	–
Réserves pour risques bancaires généraux	480	–	510	–
Comptes de régularisation actifs	301	–	125	–
Comptes de régularisation passifs	37	–	–	175
Solde	2 246		2 199	
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé</b>				
Autres immobilisations corporelles	–	67	–	57
Solde		67		57
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>				
<b>Opérations à moyen et long terme (&gt; 1 an)</b>				
• Engagements envers les banques	–	2 000	–	–
• Obligations de caisse	6 314	–	2 810	–
• Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	–	4 000	–	4 000
• Fonds d'épargne et de placement	3 801	–	7 593	–
• Créances sur la clientèle	–	524	1 187	–
• Créances hypothécaires	413	–	–	5 218
• Immobilisations financières	–	639	–	486
<b>Opérations à court terme</b>				
• Engagements envers les banques	2 000	–	–	2 000
• Engagements envers la clientèle	5 696	–	1 947	–
• Autres engagements	–	624	–	666
• Créances résultant de papiers monétaires	–	–	–	–
• Créances sur les banques	–	115	–	55
• Créances sur la clientèle	5 889	–	–	7 991
• Autres créances	5	–	31	–
Solde		-16 216		6 848
<b>Etat des liquidités</b>				
• Liquidités	–	18 395	4 706	–
<b>Solde</b>	<b>26 412</b>	<b>26 412</b>	<b>20 648</b>	<b>20 648</b>

## ANNEXE

### 1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

La Caisse d'Épargne d'Aubonne société coopérative (ci-après, CEA), organisée sous la forme d'une société sans capital social et fondée en novembre 1837, exerce son activité pour avant tout promouvoir et favoriser l'épargne et placer les fonds ainsi reçus en majeure partie en prêts hypothécaires, prenant place pour l'essentiel en premier rang.

Pour le compte de sa clientèle et pour son propre compte, la CEA, en sa qualité de banque de proximité indépendante, effectue toutes les opérations bancaires, à l'exception de la gestion de fortune.

La société déploie principalement son activité dans son district et ceux environnant. Elle peut également traiter des affaires sur tout le territoire de la Confédération.

La CEA et la société Entris Banking SA ont conclu un contrat de prestations de services dans le domaine informatique. L'accord répond aux exigences de la FINMA et couvre, en particulier, le traitement des données ainsi que la maintenance et le développement des systèmes de technologie de l'information.

A la date de l'arrêté comptable, la CEA occupe, en nombre pondéré, 9,5 personnes (8,5 personnes au 31 décembre 2011).

### 2. Principes comptables et d'évaluation

#### Principes de base et modification des principes de présentation

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes aux prescriptions du Code des Obligations, de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et de son Ordonnance d'exécution ainsi qu'aux directives de la FINMA, en particulier la circulaire 2008/2 Comptabilité-banques relative aux dispositions régissant l'établissement des comptes, avec modifications ultérieures (état au 1<sup>er</sup> juin 2012).

#### Principes de comptabilisation

L'inscription au bilan des opérations conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion.

Les créances et les engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale.

#### Conversion des opérations en monnaies étrangères et en devises

Les comptes annuels sont présentés en francs suisses. Les positions en monnaies étrangères et en devises sont converties en francs suisses aux cours moyens applicables à la date de clôture des comptes.

#### Rubriques du bilan

##### Créances sur les banques, créances résultant de papiers monétaires, créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sont comptabilisées au bilan à leur valeur nominale.

Les créances compromises identifiées font l'objet de correctifs de valeurs enregistrés dans les correctifs de valeurs et provisions.

Par créances compromises, la CEA comprend les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel, impayées depuis trois mois ou encore présentant un caractère contentieux. Un correctif de valeur est constitué pour chaque créance compromise et équivaut à la différence entre la valeur nominale de la créance et la valeur probable de recouvrement, ou égal à l'écart entre la valeur nominale et la valeur estimée, de marché, des garanties reçues.

Les intérêts et commissions échus impayés depuis plus de trois mois de même que les intérêts courus rattachés à la même créance, enregistrés au compte de résultat, sont provisionnés en totalité.

### **Immobilisations financières**

Les titres de participation et les métaux sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Les titres de créance sont évalués selon l'«accrual method».

Les risques de contrepartie font l'objet, le cas échéant, de correctifs de valeurs portés sous correctifs de valeurs et provisions.

Les immeubles repris en recouvrement de créances et destinés à la revente sont portés au bilan à leur valeur de reprise et sont estimés selon le principe de la valeur la plus basse. Le cas échéant, des correctifs de valeurs affectés aux correctifs de valeurs et provisions, sont constitués en cas d'évolution défavorable de la valeur de marché déterminée prudemment.

### **Immobilisations corporelles**

Les immeubles sont portés au bilan au maximum à leur coût d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Ils sont amortis de manière dégressive.

Les autres immobilisations sont enregistrées au prix de revient et sont amorties en fonction de la durée d'utilisation.

La CEA se réserve la faculté d'amortir plus rapidement les investissements pouvant devenir rapidement obsolètes.

### **Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts**

Les engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Les paiements préalables (frais d'émission) liés aux prêts souscrits auprès de la Banque des Lettres de Gage sont comptabilisés selon l'«accrual method».

### **Comptes de régularisation actifs et passifs**

Toutes les contreparties des produits et des charges servant à la délimitation dans le temps et constatées au compte de résultat sont comptabilisées dans ces rubriques.

Les intérêts courus adossés à une créance douteuse font l'objet de provisions spécifiques par le crédit des correctifs de valeurs et provisions.

### **Correctifs de valeurs et provisions**

Les correctifs de valeurs et provisions individuels sont constitués en couverture des risques identifiés. La CEA constitue également des correctifs de valeurs forfaitaires supplémentaires afin de couvrir les risques latents présents lors de la date-critère d'évaluation. Il s'agit des risques de défaillance qui existent, dans le portefeuille de crédit, compte tenu des expériences, mais qui ne peuvent pas être attribués à un preneur de crédit spécifique ou à une créance particulière. La provision forfaitaire supplémentaire est calculée sur le volume des avances sur la clientèle à la date d'arrêt comptable. Les correctifs de valeurs et provisions peuvent inclure des réserves latentes.

### **Réserves pour risques bancaires généraux**

La constitution de réserves pour risques bancaires généraux intervient par charges extraordinaires. Ces réserves sont taxées.

### **Autres rubriques du bilan**

Le principe de la valeur nominale est appliqué. Pour les risques identifiés, il est procédé à des corrections de valeurs fondées sur le principe de la prudence. Ces corrections de valeurs sont enregistrées dans les correctifs de valeurs et provisions.

## Opérations hors bilan

### Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Le principe de la valeur nominale est appliqué. Pour les risques identifiés, il est constitué des correctifs de valeurs fondés sur le principe de la prudence. Ces correctifs de valeurs sont enregistrés dans les correctifs de valeurs et provisions.

## Engagements de prévoyance

### Plan de prévoyance

La société a signé pour la prévoyance professionnelle de ses collaborateurs un contrat d'affiliation à une institution de prévoyance appliquant les dispositions légales régissant la prévoyance professionnelle (LPP) en Suisse.

Le plan de prévoyance appliqué est basé sur la primauté des cotisations, il est financé tant par l'employeur que par les employés sur la base des cotisations réglementaires.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 16 révisée au 1<sup>er</sup> janvier 2006 avec modifications applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ou ultérieurement.

Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

### Réserve de cotisations de l'employeur

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

### Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

Pour le plan de prévoyance, il y a lieu de déterminer, du point de vue de la société, si le degré de couverture et la situation particulière de l'institution de prévoyance peut conduire à un avantage ou à un engagement économique. L'appréciation repose sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011 de l'institution de prévoyance et les informations transmises par cette dernière sur l'évolution de sa situation financière en 2012.

		Part économique de la société		Charges de prévoyance de l'employeur dans les frais de personnel			
(en francs mille)	Excédent de couverture / découvert	31.12.2012	31.12.2011	Variation de la période	Cotisations ajustées de la période	31.12.2012	31.12.2011
Institution de prévoyance sans excédent de couverture / découvert	-	-	-	-	169	169	157

## Gestion des risques

La gestion des risques est basée sur la politique en matière de risques. La politique en matière de risques est réexaminée annuellement par le Conseil d'administration au travers d'une analyse des risques. Les différents risques font l'objet de limites, dont le respect est surveillé en permanence. Le Conseil d'administration est régulièrement informé de la situation patrimoniale et financière de la banque, de l'état des liquidités, de ses résultats, ainsi que des risques y relatifs.

Les risques de crédit, de marché et les risques opérationnels sont inhérents à l'activité de la banque. En vertu des dispositions de l'Ordonnance sur les fonds propres, qui transposent les accords de Bâle II, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles. L'excédent de fonds propres disponibles se présente comme suit :

### Présentation des fonds propres pouvant être pris en compte et des fonds propres requis (en francs mille)

	31.12.2012	31.12.2011
Total des fonds propres pouvant être pris en compte	24 144	23 113
Total des fonds propres requis	10 115	10 194
dont selon les exigences relatives aux :		
risques de crédit	9 168	9 269
risques sans contreparties	184	184
risques de marché	16	22
risques opérationnels	747	719
Fonds propres pris en compte / fonds propres requis selon le droit suisse	239 %	227 %

Les autres mesures prises en vue de la gestion et de la limitation des risques sont les suivantes :

**Risque de crédit** - La définition et l'orientation de la politique en matière de risque de crédit sont de la compétence du Conseil d'administration alors que son application relève de la responsabilité de la Direction. L'organisation des crédits correspond à la taille et aux activités de la banque. Elle octroie essentiellement des crédits contre remise d'une garantie hypothécaire. L'analyse du débiteur, l'examen du gage et la détermination des conditions s'opèrent selon des critères prudemment définis et font l'objet d'un protocole. La banque effectue régulièrement un suivi des crédits en terme de couverture, de paiement des intérêts et de dépassements de limites.

**Risque de taux** - La politique relative à la mesure, à la gestion et à la surveillance des risques de taux d'intérêt est régie par une directive interne. La banque quantifie l'effet de revenu et l'effet de valeur à l'aide d'un progiciel standard, Focus ALM. Un système de limites permet à la Direction de contrôler l'exposition aux risques et de mesurer la prise de risque effective par rapport aux seuils de tolérance fixés. Les risques de taux d'intérêt, dans leur forme et leur amplitude, font l'objet d'une information régulière au Conseil d'administration.

**Risque opérationnel** - Les risques opérationnels sont définis comme étant des « risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs ». Des directives et des procédures internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de maîtriser ces risques. Le système de contrôle interne est suivi par la Direction et vérifié par la révision interne, qui rend compte de ses travaux directement au Conseil d'administration.

**Risque de liquidité** - La banque gère et contrôle ce type de risque au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière. La négociabilité des positions pour propre compte est régulièrement surveillée.

**Risque de marché** - La banque n'effectue aucune opération de négoce pour propre compte. Elle détient un portefeuille d'immobilisations financières, composé essentiellement d'obligations de débiteurs de premier ordre et de titres de participation suisses.

**Compliance et risques juridiques** - La Direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance, ou d'autres organismes. La Direction veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions légales et réglementaires.

### 3. Informations se rapportant au bilan

#### 3.1 Aperçu des couvertures (en francs mille)

		Nature des couvertures				
		Garanties hypothécaires	Autres garanties	Collectivités de droit public	En blanc	Total
<b>Avances</b>						
	Créances sur la clientèle	23 915	4 012	5 257	2 985	36 169
	Créances hypothécaires					
	• immeubles d'habitation	170 196	–	–	–	170 196
	• immeubles agricoles	19 922	–	–	–	19 922
	• immeubles commerciaux	9 780	–	–	–	9 780
	• artisanat et industrie	1 013	–	–	–	1 013
	• autres	–	–	–	–	–
<b>Total des avances</b>	31.12.2012	224 826	4 012	5 257	2 985	<b>237 080</b>
	31.12.2011	231 099	3 186	6 590	1 982	<b>242 857</b>
<b>Hors bilan</b>						
	Engagements conditionnels	–	126	–	460	586
	Engagements irrévocables	4 001	–	–	2 064	6 065
	Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	507	–	–	507
<b>Total hors bilan</b>	31.12.2012	4 001	633	–	2 524	<b>7 158</b>
	31.12.2011	4 519	567	–	2 331	<b>7 417</b>
		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels	
<b>Créances compromises</b>	31.12.2012	19 491	12 240	7 251	<b>7 251</b>	
	31.12.2011	14 182	7 735	6 447	<b>6 447</b>	



### 3.2 Répartition des immobilisations financières (en francs mille)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
Titres de créance	6 655	6 165	6 688	6 185
• dont évalués selon l'«accrual method»	6 655	6 165	6 688	6 185
Titres de participation	1 499	1 302	1 499	1 302
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>8 154</b>	<b>7 467</b>	<b>8 187</b>	<b>7 487</b>
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	–	100	–	–

### 3.3 Présentation de l'actif immobilisé (en francs mille)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2011	EXERCICE 2012		
				Investissements Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2012
Immeubles						
• Immeubles à l'usage de la banque	1 986	1 340	646	–	26	620
• Autres immeubles	–	–	–	–	–	–
Autres immobilisations corporelles	2 615	2 539	76	67	52	91
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>4 601</b>	<b>3 879</b>	<b>722</b>	<b>67</b>	<b>78</b>	<b>711</b>
Valeur d'assurance incendie des immeubles						3 353
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles						1 180

### 3.4 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en francs mille)

	31.12.2012		31.12.2011	
	Actifs mis en gage ou cédés	Engagements correspondants	Actifs mis en gage ou cédés	Engagements correspondants
Immobilisations financières	-	-	-	-
Créances hypothécaires (Banque des Lettres de Gage)	11 621	7 800	18 201	11 800

### 3.5 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en francs mille)

- Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

#### Total des engagements

	31.12.2012	31.12.2011
Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	-	-
<b>Total des engagements</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.6 Présentation des emprunts obligataires en cours (en francs mille)

Total des

- Prêts de la Banque des Lettres de gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire

#### Total des emprunts

	31.12.2012	31.12.2011
Prêts de la Banque des Lettres de gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire	7 800	11 800
<b>Total des emprunts</b>	<b>7 800</b>	<b>11 800</b>

### 3.7 Présentation des correctifs de valeurs et des provisions / Réserves pour risques bancaires généraux (en francs mille)

	Etat à la fin de l'exercice 2011	Utilisations conformes à leur but	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrements, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice 2012
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance ( <i>risques de recouvrement et risques-pays</i> )	7 673	–	–	–	803	– 29	8 447
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	–	–	–	–	–	–	–
Autres provisions	6 474	– 571	–	–	72	–	5 975
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions au bilan</b>	<b>14 147</b>	<b>– 571</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>875</b>	<b>– 29</b>	<b>14 422</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>7 500</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>480</b>	<b>–</b>	<b>7 980</b>

### 3.8 Justification des capitaux propres (en francs mille)

#### Capitaux propres au début de l'exercice 2012

Réserve légale générale	15 060
Réserves pour risques bancaires généraux	7 500
Bénéfice au bilan	553

#### Total des capitaux propres au début de l'exercice 2012

(avant répartition du bénéfice)	<b>23 113</b>
+ Autres attributions	480
+ Bénéfice de l'exercice 2012	551

#### Total des capitaux propres à la fin de l'exercice 2012

(avant répartition du bénéfice)	<b>24 144</b>
dont Réserve légale générale	15 590
Réserves pour risques bancaires généraux	7 980
Bénéfice au bilan	574

### 3.9 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers (en francs mille)

	Echéant							Total
	A vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immobilisé	
<b>Actif circulant</b>								
Liquidités	48 946	-	-	-	-	-	-	48 946
Créances résultant de papiers monétaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur les banques	9 553	-	-	-	5	-	-	9 558
Créances sur la clientèle	31	30 179	816	1 919	3 224	-	-	36 169
Créances hypothécaires	371	195 883	3 423	1 234	-	-	-	200 911
Immobilisations financières	1 499	-	-	1 155	4 300	1 200	-	8 154
<b>Total de l'actif circulant</b>								
<b>31.12.2012</b>	<b>60 400</b>	<b>226 062</b>	<b>4 239</b>	<b>4 308</b>	<b>7 529</b>	<b>1 200</b>	<b>-</b>	<b>303 738</b>
<i>31.12.2011</i>	<i>41 554</i>	<i>233 079</i>	<i>5 563</i>	<i>2 607</i>	<i>5 365</i>	<i>2 150</i>	<i>-</i>	<b>290 318</b>
<b>Fonds étrangers</b>								
Engagements envers les banques	-	-	-	2 000	-	-	-	2 000
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	182 957	1 310	208	-	-	-	184 475
Autres engagements envers la clientèle	26 554	-	-	-	1 500	-	-	28 054
Obligations de caisse	-	-	1 331	2 391	30 955	7 855	-	42 532
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	-	-	-	-	3 000	4 800	-	7 800
<b>Total des fonds étrangers</b>								
<b>31.12.2012</b>	<b>26 554</b>	<b>182 957</b>	<b>2 641</b>	<b>4 599</b>	<b>35 455</b>	<b>12 655</b>	<b>-</b>	<b>264 861</b>
<i>31.12.2011</i>	<i>17 758</i>	<i>180 674</i>	<i>6 552</i>	<i>6 488</i>	<i>27 003</i>	<i>14 575</i>	<i>-</i>	<b>253 050</b>

### 3.10 Indication des crédits aux organes (en francs mille)

	31.12.2012	31.12.2011
Crédits aux organes	5 249	5 750

Ces crédits sont accordés en vertu des principes généralement reconnus dans la branche bancaire.

### 3.11 Opérations à l'étranger (en francs mille)

Le bilan ne comprend pas de position à l'étranger.

### 3.12 Bilan par monnaies (en francs mille)

	MONNAIES				Total
	CHF	EUR	USD	Autres	
<b>Actif</b>					
• Liquidités	48 824	96	12	14	48 946
• Créances sur les banques	9 521	1	10	26	9 558

Les autres rubriques du bilan ne comprennent pas de position en monnaies étrangères.

## 4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan

### 4.1 Répartition des engagements conditionnels (en francs mille)

	31.12.2012	31.12.2011
Garanties irrévocables	586	291

## 5. Informations se rapportant au compte de résultat

### 5.1 Résultat des opérations de négoce (en francs mille)

	2012	2011
Opérations sur billets et devises	137	143
<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>143</b>

## 5.2 Charges de personnel (en francs mille)

	2012	2011
Appointements, salaires et gratifications	1 200	1 195
Contributions à des institutions de prévoyance professionnelle	169	157
Autres prestations sociales	89	92
Autres charges de personnel	18	25
<b>Total</b>	<b>1 476</b>	<b>1 469</b>

## 5.3 Autres charges d'exploitation (en francs mille)

	2012	2011
Coût des locaux, entretien, chauffage	72	66
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	539	540
Autres charges d'exploitation	665	672
<b>Total</b>	<b>1 276</b>	<b>1 278</b>

#### 5.4 **Commentaire des produits et charges extraordinaires et des correctifs de valeurs devenus libres** (en francs mille)

	2012	2011
<b>Produits extraordinaires</b>		
Dissolution de correctifs de valeurs devenus libres	29	-
Gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	-
Divers produits extraordinaires	7	1
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>1</b>

	2012	2011
<b>Charges extraordinaires</b>		
Constitution de réserves pour risques bancaires généraux	480	510
Constitution d'autres provisions	-	-
Diverses charges extraordinaires	149	53
<b>Total</b>	<b>629</b>	<b>563</b>

Le coût lié au 175<sup>ème</sup> anniversaire de la banque a été imputé aux charges extraordinaires à hauteur de CHF 148 560.15.

N.B. L'annexe est présentée selon l'art. 25c de l'ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne; les informations non indispensables ou insignifiantes pour la banque sont réservées.

**Rapport de l'organe de révision**  
à l'Assemblée générale des sociétaires de la

**Caisse d'Epargne d'Aubonne société coopérative, Aubonne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Caisse d'Epargne d'Aubonne société coopérative, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

*Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

*Rapport sur d'autres dispositions légales*

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffr. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.


Lausanne, le 13 février 2013

BDO SA



Patrick Cattin

Expert-réviseur agréé  
Auditeur responsable



pp Daniel Widmer

Expert-réviseur agréé



## STATISTIQUES BILAN

Année	Nombre de livrets et cptes	Dépôts d'épargne	Placements	Bilan	Réserve
1839	—	11 952	11 775	15 909	139
1850	—	36 067	41 084	42 620	6 553
1860	—	60 166	68 325	87 493	11 548
1870	—	100 106	109 983	109 085	14 981
1880	—	251 917	257 996	226 010	15 000
1890	1 028	824 115	846 869	848 764	22 527
1900	1 281	1 103 808	1 152 273	1 158 921	51 800
1910	1 773	1 949 582	1 967 234	2 065 096	108 200
1920	2 024	2 885 482	2 957 687	3 075 394	181 500
1930	2 549	4 716 827	4 771 068	5 060 702	323 400
1940	3 329	6 522 970	6 573 457	7 010 429	482 000
1950	4 152	10 026 576	11 486 357	11 727 013	735 000
1960	4 705	18 265 765	20 374 159	21 163 608	1 125 000
1965	5 099	26 457 392	28 593 725	29 559 078	1 420 000
1970	5 218	34 208 537	35 795 695	37 700 419	1 800 000
1975	5 237	46 121 605	49 229 450	51 183 177	2 500 000
1978	5 040	55 068 503	60 830 672	62 056 280	3 150 000
1979	4 920	59 152 970	66 198 662	67 407 675	3 400 000
1980	4 841	60 772 709	67 050 215	68 903 263	3 650 000
1981	4 784	62 108 322	71 603 395	73 175 511	3 860 000
1982	4 770	66 006 059	76 417 936	78 074 583	4 100 000
1983	4 763	72 176 797	83 686 087	85 253 399	4 320 000
1984	4 807	76 684 779	88 293 504	89 929 466	4 570 000
1985	4 843	80 039 896	92 500 931	94 360 288	4 820 000
1986	4 837	87 230 292	100 993 452	103 094 912	5 100 000
1987	4 907	94 054 095	108 213 243	110 868 448	5 400 000
1988	5 005	100 663 835	115 702 005	118 915 452	5 800 000
1989	4 916	101 991 032	122 012 717	124 298 165	6 150 000
1990	4 750	92 571 800	126 881 585	129 575 171	6 400 000
1991	4 635	88 209 479	130 810 373	132 947 913	6 660 000
1992	4 600	88 297 958	133 237 013	134 807 323	6 970 000
1993	4 615	97 423 337	137 897 875	139 545 491	7 350 000
1994	4 587	98 831 600	137 530 674	138 962 796	7 730 000
1995	4 619	100 156 375	137 196 548	143 491 805	8 120 000

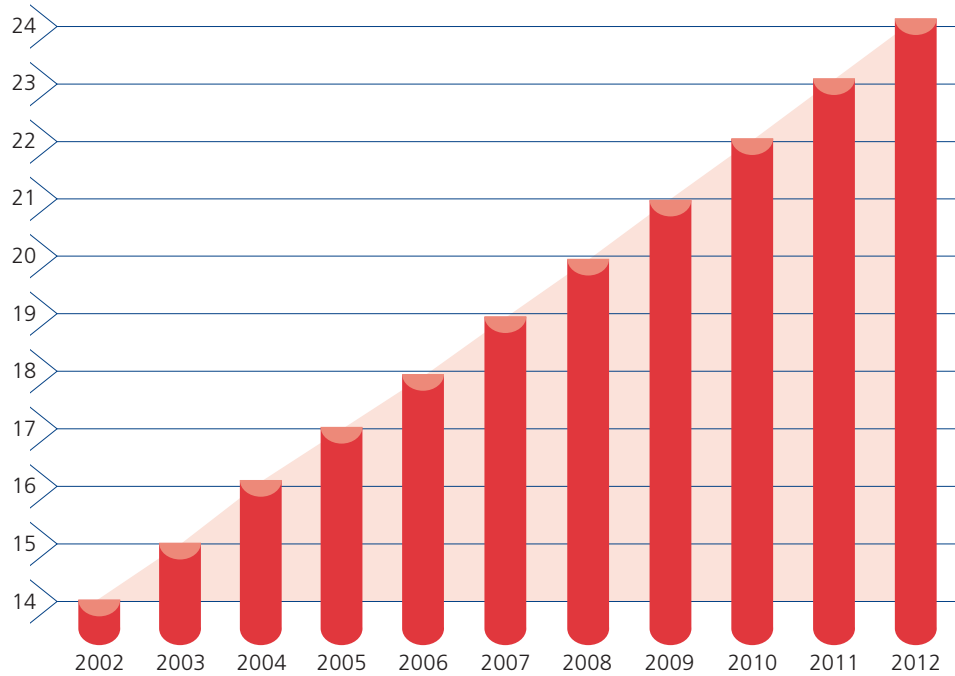
## Selon nouvelle présentation

Année	Nombre de livrets et cptes épargne	Engagements sous forme d'épargne et placements	Créances hypothécaires	Bilan	Réserve
1996	4 730	111 337 534	119 810 119	153 596 528	8 510 000
1997	4 794	117 343 794	129 189 379	163 646 111	8 900 000
1998	4 813	117 222 425	134 937 938	169 079 812	9 310 000
1999	4 821	117 649 795	139 493 948	179 605 945	9 740 000
2000	4 920	113 246 004	146 153 797	186 016 926	10 170 000
2001	5 230	116 955 037	152 359 871	191 274 526	10 610 000
2002	5 456	125 475 390	157 352 427	206 078 445	11 060 000
2003	5 587	134 350 783	166 120 637	224 416 242	11 540 000
2004	5 663	136 400 198	175 345 594	231 558 929	12 020 000
2005	5 745	142 855 115	186 165 431	234 640 658	12 500 000
2006	5 725	144 772 679	194 258 119	243 606 227	13 000 000
2007	5 643	138 079 313	194 457 075	244 956 473	13 500 000
2008	5 658	139 146 670	195 621 123	249 852 259	14 000 000
2009	5 691	158 410 076	194 609 631	275 567 350	14 530 000
2010	5 703	173 081 220	196 105 595	284 189 834	15 060 000
2011	5 616	180 674 198	201 324 046	291 764 173	15 590 000
2012	5 610	184 475 171	200 911 317	304 865 693	16 140 000

# GRAPHIQUES

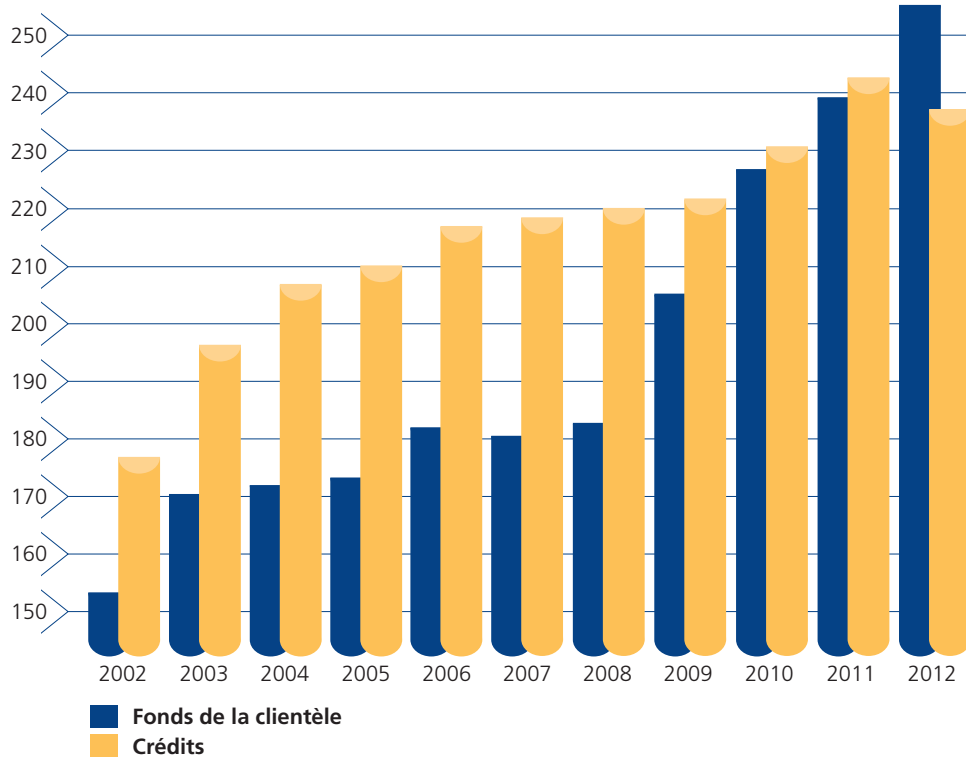
## Evolution des fonds propres

(en millions de francs)



## Evolution des fonds de la clientèle et des crédits

(en millions de francs)



## ACTIVITÉS DE LA BANQUE

### Crédits

Crédits de construction  
 Crédits aux collectivités de droit public  
 Prêts hypothécaires  
 Crédits et prêts avec garanties diverses  
 (hypothèques, cautions, nantissements divers)

### Placements

Comptes épargne

- nominatif
- placement
- jeunesse
- senior
- garantie loyer

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers

Comptes courants

- à vue
- salaire
- loyers
- gestion
- communes

Obligations de caisse de 3 à 8 ans

### Services divers

Dépôts de titres et opérations sur titres  
 Dépôts de fonds pupillaires  
 Trafic des paiements  
 Location de safes  
 Garantie loyer  
 Trésor de nuit  
 Net banking  
 Bancomat  
 Change

Internet            [www.ceanet.ch](http://www.ceanet.ch)  
 Téléphone        021 821 12 60  
 Télécopieur      021 808 79 42  
 Chèques postaux 10-538-4  
 Clearing bancaire 8327

Heures d'ouverture (lundi - vendredi)  
 7 h 30 - 12 h 00  
 13 h 30 - 17 h 00 (jeudi 18 h 00)

## PLACEMENTS ET TAUX D'INTÉRÊT AU 31 DÉCEMBRE 2012

Compte épargne «senior»		<b>5/8 %</b>
Compte épargne «nominatif»		<b>3/8 %</b>
Compte épargne «jeunesse»		<b>2 %</b>
Compte épargne «placement»		<b>5/8 %</b>
Compte épargne «garantie loyer»		<b>1/4 %</b>
Compte 2 <sup>e</sup> pilier «IGP»		<b>1 3/4 %</b>
Compte 3 <sup>e</sup> pilier «Privor»		<b>1 3/4 %</b>
Obligation de caisse	3 ans	<b>1 1/4 %</b>
	4 ans	<b>1 1/2 %</b>
	5 et 6 ans	<b>1 3/4 %</b>
	7 et 8 ans	<b>2 %</b>
Compte courant «à vue»		<b>1/8 %</b>
Compte courant «gestion»		<b>1/8 %</b>
Compte courant «salaire»		<b>1/8 %</b>
Compte courant «loyer»		<b>1/8 %</b>
Compte courant «jeunesse»		<b>2 %</b>

Taux sous réserve de modifications



Rue de l'Hôtel-de-Ville 21  
1170 Aubonne  
Tél. 021 821 12 60  
Fax 021 808 79 42

